

# RECYCLAGE ACTEUR PRAP SECTEUR IBC INTRA

CODE P502

## Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur.

Le formateur est à jour de ses compétences et titulaire du certificat de « Formateur PRAP » délivré par le réseau INRS.

Nom du formateur : A définir

<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction</li> <li>• Rappel du processus d'apparition du dommage</li> <li>• Quelques définitions sur la santé et la sécurité</li> <li>• Acteurs internes et externes en prévention</li> <li>• Les enjeux de la santé et la sécurité</li> <li>• Rappels des notions d'anatomie</li> <li>• Observation d'une situation de travail</li> <li>• Rappels des limites...</li> <li>• Evaluation sommative</li> <li>• Clôture</li> </ul>		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être capable de perdurer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise</li> <li>• Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues</li> <li>• Être capable de continuer à participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise</li> </ul>		
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir lire et écrire la langue française</li> <li>• Avoir déjà suivi une formation initiale acteur PRAP</li> </ul>		
<b>Modalités d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation à partir de cas concrets et critères d'évaluation</li> </ul>	<b>Sanction de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat ACTEUR-PRAP-IBC valable 24 mois</li> <li>• Clé USB</li> </ul>
<b>Lieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans vos locaux</li> </ul>	<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 jour de formation soit 7 heures</li> </ul>
<b>Horaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A définir</li> </ul>	<b>Coûts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>900 euros nets de TVA + frais</b> la formation pour un groupe dans vos locaux.</li> </ul>
<b>Date(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A définir après acceptation de notre offre.</li> </ul>	<b>Nbre de participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 personnes maximum par groupe</li> </ul>

## Moyens techniques et pédagogiques

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau
- Matériel pédagogique pour l'entraînement en salle (caisse à poignée, carton, bidon...)
- Un accès aux postes de travail concernés (autorisation et mise à disposition des EPI pour les participants)
- L'animation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique au travers d'exercices, d'études de cas et d'échanges avec les participants. Le formateur veillera à permettre aux participants de confronter leur bonne compréhension des concepts en facilitant l'échange et la discussion

V1.2/10/2023